



COLLECTE DES DÉCHETS VERTS PORTE-À-PORTE DE MARS À NOVEMBRE, INCLUS DANS LA TAXE DE BASE

MARS À NOVEMBRE

Collecte porte-à-porte sur inscription

- Ramassage tous les lundis
- Inscription via le « Formulaire Déchets verts » disponible
 - sur le site Internet www.collombey-muraz.ch/dechets-taxe au sac
 - par mail: commune@collombey-muraz.ch
 - ou par courrier: Administration communale, CP 246, 1868 Collombey

Les ramassages n'ont pas lieu les jours fériés et chômés.

DÉCEMBRE À FÉVRIER

Possibilité d'amener les déchets organiques à la déchèterie

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS:

• DU MÉNAGE:

Feuilles de salade, épluchures, fruits et légumes abîmés, algues marines, coquilles d'œufs, os de petite taille, champignons comestibles, marc, coques de cacao, restes de condiments, restes alimentaires crus, couennes de jambon, croûtes de fromages, vieux pain, restes de boulangerie et de confiserie, [REDACTED]

• DU JARDIN:

Mauvaises herbes et tontes de gazon, feuilles, aiguilles de conifères, branches, tailles de haies bocagères, fumiers secs d'animaux, paille de blé, fleurs fanées, plantes d'intérieur

INSCRIVEZ-VOUS

POUR ÉVITER LES
EMBOUTEILLAGES À
LA DÉCHÈTERIE



A NE PAS METTRE !

Ordures ménagères, emballages, sacs en plastique, litières de chats, crottes de chiens, sacs d'aspirateurs, cendres, mouchoirs en papier, couches pour bébés, restes alimentaires cuits, huîtres, moules, viande, papier, métaux ferreux ou non ferreux, verres, textiles, produits de nettoyage ou toxiques »

DÉPÔT

- Uniquement dans les **conteneurs normés** de 140 à 770 Litres munis d'autocollants officiels
- Les fagots de branches ficelés peuvent être déposés à côté du conteneur.
- Les conteneurs et fagots sont à déposer le jour du ramassage avant 7h00 en bordure de propriété



◀ max. 150 cm ▶



BON À SAVOIR

Les propriétaires sont responsables de l'achat et de l'entretien de leurs conteneurs. Les conteneurs contenant des déchets non conformes (ordures, plastiques, métaux etc.) **NE SERONT PAS VIDÉS !**

LIENS UTILES :

Informations détaillées relatives à la gestion des déchets : www.collombey-muraz.ch/Déchets-taxe au sac
Plus d'information relative à l'introduction de la taxe au sac dans le Valais romand : www.trier-pas-sorcier.ch